

La résistible **insomnie**
participative

Nicolas PLANCHON, **ELC2**

#1 *Préalables*

D'OÙ VIENT LE POINT DE VUE ?

Une agence citoyenne

- > Agence de concertation et de communication, créée en 1998.
- > Une SCOP, coopérative d'activités.

Une agence au service des collectivités territoriales

Une agence partenaire des bailleurs sociaux

Quatre champs d'intermédiation institutionnelle : quatre champs de la commande publique en matière de participation

- > Concertation de gestion
- > Concertation de projet
- > Formation citoyenne
- > Échanges et perspectives

#1 *Préalables*

CONCERTATION DE GESTION

Objectifs

> Assurer de manière régulière un diagnostic partagé des attentes, dysfonctionnements, des solutions à mettre en œuvre, et du suivi de leur résolution. Cadre général qui permet d'engager des dispositifs projets.

Outils de mise en œuvre

- > Rencontres de saison
- > Assemblées Générales de résidences
- > Assemblées Générales de Quartier
- > Conseil Consultatif Budgétaire
- > Conseils de quartier
- > Permanences en pieds d'immeubles et Forum-flash
- > Conseil de Concertation Locataires
- > Connexion jeunesse, Comités consultatifs
- > Ateliers de la propreté
- > Ateliers Économies d'énergies
- > Opération coups de poing

#1 *Préalables*

CONCERTATION DE PROJET

Objectifs

> Permettre l'enrichissement collectif d'un projet à la lumière de l'expertise d'usage des habitants en tenant compte des contraintes et des enjeux qui président à sa mise en œuvre.

Outils de mise en œuvre

- > **Ateliers du PLU**
- > **Ateliers de la résidentialisation**
- > **Ateliers Grands projets** (Vallon, RVI, Serpentin, écoquartier)
- > **Ateliers de la rénovation** (patrimoine locatif social)
- > **Démarche ACL** (permanences, réunion, suivi)
- > **Concertation Renouvellement urbain** (Relogement, gestion transitoire)
- > **Concertation par ordre alphabétique** (Projet de Ville)
- > **Rencontres régionales de la jeunesse**

#1 *Préalables*

FORMATION CITOYENNE

Objectifs

> Construire un dialogue équitable et partager les connaissances et les points de vue : en offrant aux citoyens qui s'engagent dans les dispositifs de participation les outils et le lexique nécessaires à l'élaboration de contributions *entendables* par ceux-là qui les sollicitent ; en associant à ces temps de pédagogie réciproque les élus et les techniciens.

Outils de mise en œuvre

- > **Compétences dans les territoires**
- > **Financement de l'action publique**
- > **Nourrir efficacement les politiques publiques : outils et méthodes de communication**
- > **Communication publique autour des projets**
- > **PPRT, enquêtes publiques : la place du citoyen dans les grands projets**

#1 *Préalables*

ECHANGES ET PROSPECTIVES

Objectifs

> Permettre de nourrir le débat public entre tous les acteurs de la participation citoyenne, élaborer des pistes partagées et applicables.

Dispositifs co-mis en œuvre

- > Forum de l'Économie Sociale et Solidaire
- > Journée des Conseils de Quartier
- > Journée des Comités Consultatifs
- > Journée des locataires
- > Forum citoyen

#2 *Cadre*

ADN DE LA PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE

Citoyennisation

- > **1958** : Association pour la Démocratie et l'Éducation Locale et Sociale (ADELS)
- > **1965** : Mouvement des Groupes d'Action Municipale
- > **1976** : Création du CARNAQ (Carrefour National des Habitants et Comités de Quartier)

Décentralisation

- > **Loi Paris-Lyon-Marseille 1982** : Création des Comités d'Initiative et de Consultation d'Arrondissement (CICA)
- > **Loi du 7 janvier 1983** : "Les communes, les départements, les régions, constituent le cadre institutionnel de la participation des citoyens à la vie locale et garantissent l'expression de leur diversité"
- > **Loi 12 juillet 1983** : Enquête publique
- > **Loi du 18 juillet 1985** : Concertation obligatoire sur les projets d'aménagements confortée par la Loi du 13 juillet 1991 (concertation obligatoire préalable sur opération qui affecte conditions de vie des habitants des quartiers)

#2 *Cadre*

ADN DE LA PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE

Institutionnalisation

- >**Loi 6 février 1992 (ATR)**: Le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal sur tout ou partie de son territoire
- >**Loi du 2 février 1995** : Création de la Commission Nationale du Débat Public
- >**Loi du 4 février 1995** : Géographie prioritaire (ZUS)
- >**Loi du 25 juin 1999** : Création des conseils de développement
- >**Loi du 13 décembre 2000 (SRU)** : enquête publique PLU / Plan de concertation locale
- >**Loi du 27 février 2002** : Conseils de quartier obligatoires (communes de + de 80000 habitants) / Mission d'évaluation (1/6 du CM) communes +50000
Commission Consultatives des Services Publics Locaux (associations d'usagers)
- >**Loi du 13 août 2004** : Consultation des électeurs (20% de l'électorat seuil minimal dans les communes / 10% autres collectivités)
- >**Règlement (UE) N°211/2011 du 16 février 2011** : initiative citoyenne (1/4 des États membres et seuil minimal pour chaque État 54 000 en France)

+Cadre du tiers-médiateur

Code des marchés publics

#2 Cadre

ADN DE LA PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE

Renouvellement ?

> Rapport de la concertation nationale sur la réforme de la Politique de la Ville :

“(…) l’injonction à la participation des habitants ne s’est jamais traduite dans les faits par une application effective et satisfaisante, alors que certains modèles étrangers semblent être parvenus à des formes d’implication plus abouties (…) Des modes de participation à renouveler : la question de la participation des habitants peut se nourrir de nombreuses expériences. (…) Il est nécessaire de capitaliser ces expériences réussies (…) Toutefois, la concertation a aussi diagnostiqué un possible essoufflement de la démocratie participative et donc conclu à la nécessité d’innover, de réinventer les objets et les méthodes.”

> **Projet de Loi de développement des solidarités territoriales et de la démocratie**

locales : transparence financière, création d’une commission des finances (villes de + 50000 habitants), renforcement du rôle du CESER et du droit de pétition (projet de délibération et plus seulement consultation – seuils identiques), création du Haut Conseil des Territoires

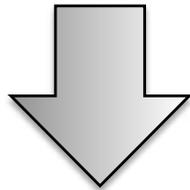
> **Projet de Loi de modernisation de l’action publique territoriale et d’affirmation des métropoles**

> **Projet de Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine** : compétence Politique de la Ville aux interco, géographie prioritaire, contrats de ville, moyens de droit commun et moyens ad hoc

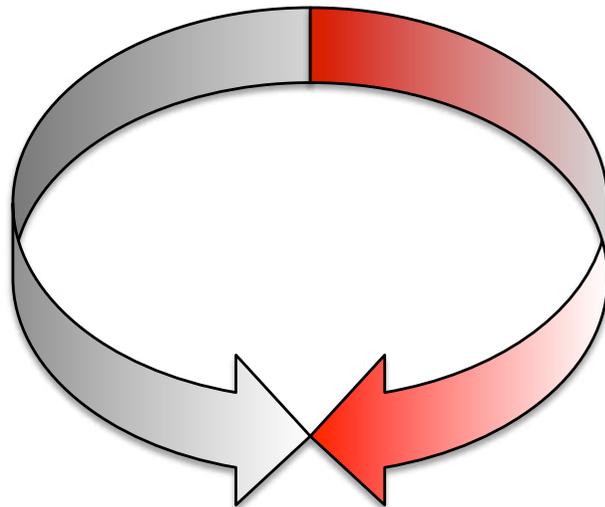
#3 *Diagnostic*

DICHOTOMIES DURABLES ?

Concertation de projet



Concertés en mode vie quotidienne



Résolution des problèmes

Projet partagé



Résultat institutionnel

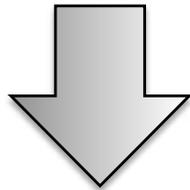


Rêve institutionnel

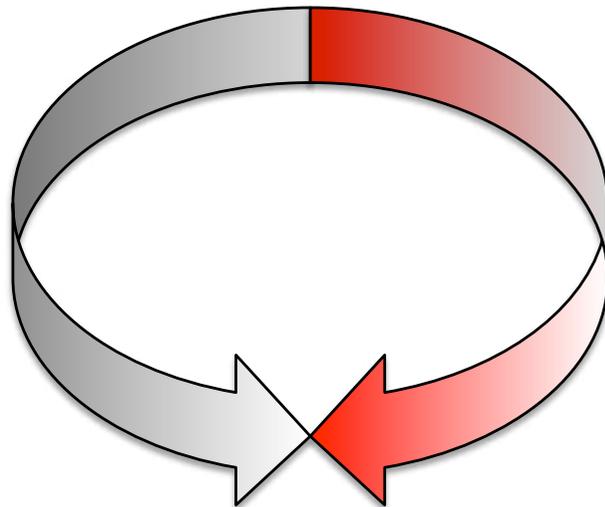
#3 *Diagnostic*

DICHOTOMIES DURABLES ?

Concertation de projet



Concertés en mode projet



Projets durables

Concertés durables



Objectif institutionnel

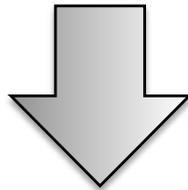


Rêve institutionnel

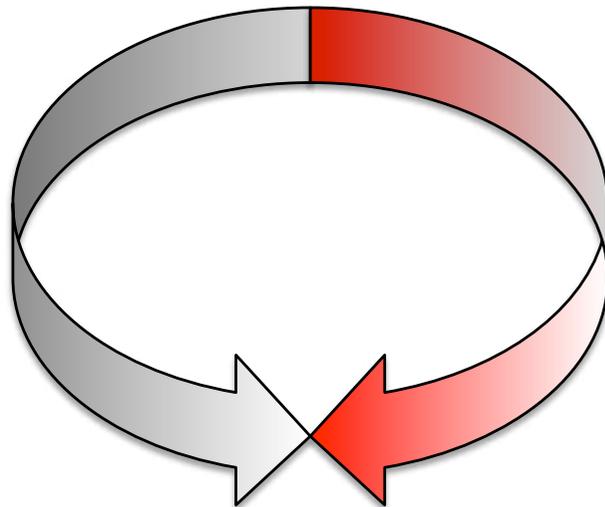
#3 *Diagnostic*

DICHOTOMIES DURABLES ?

Participation citoyenne



Des citoyens intéressés



Expression d'un avis collectif

Un avis représentatif

(Jeunes - Sans voix – absents en général)



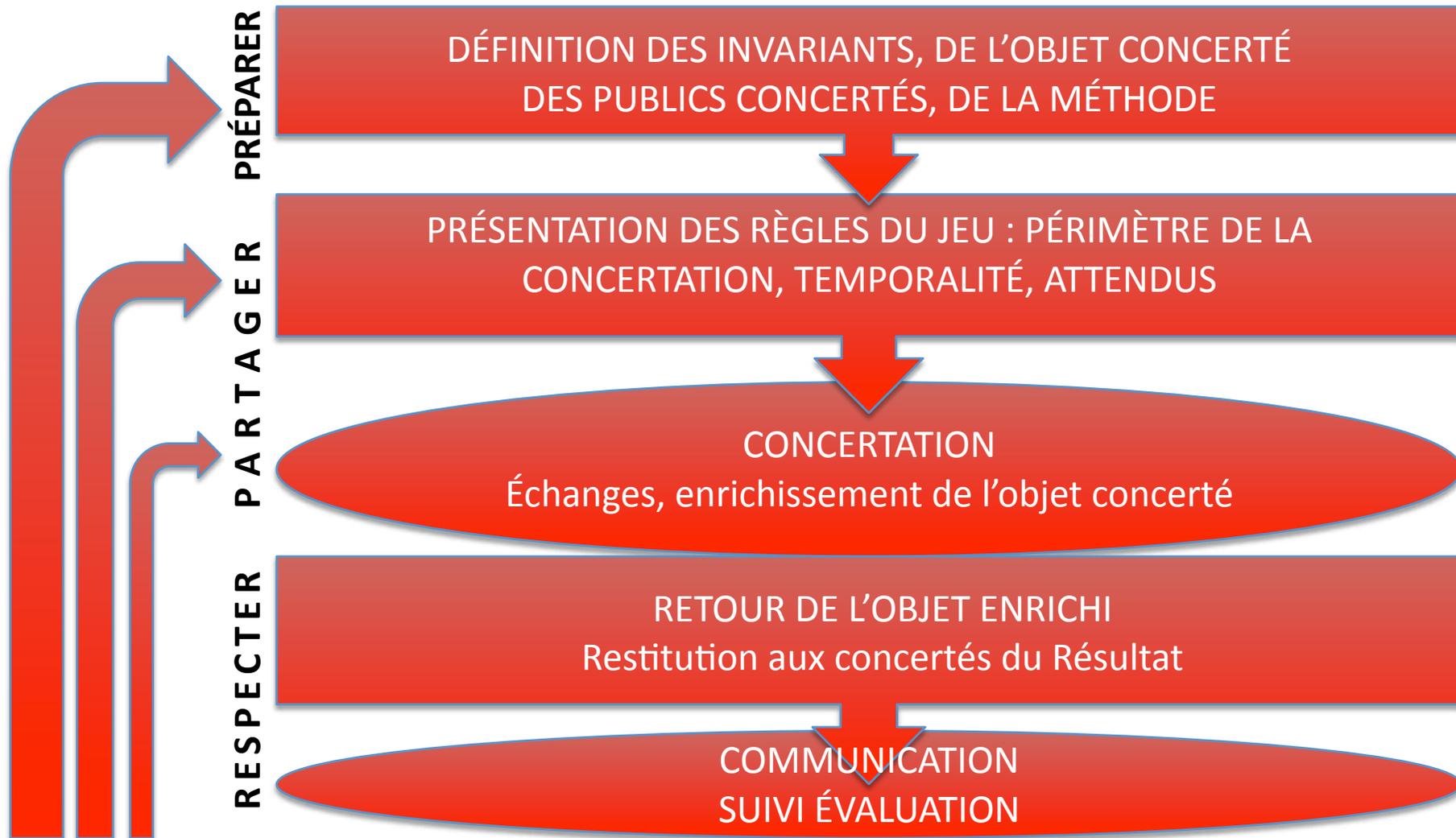
Objectif institutionnel



Rêve institutionnel

#3 *Diagnostic*

LE PROCESSUS PARTICIPATIF INSTITUTIONNEL



#4 *Vu du terrain*

QUELQUES RETOURS D'EXPÉRIENCES

>La démarche ACL

Du copier-coller aux squatts en pieds d'immeubles

>Le Conseil Consultatif Budgétaire

Des citoyens tirés au sort examinent la gestion municipale

>La journée des locataires

Jeux, débats, pique-nique : le rêve de la diversité

>La réunion publique

Désert, foire d'empoigne, et confrontation heuristique

>Les ateliers du projet

Le nécessaire et réciproque enrichissement

>Des outils multiformes mais des règles communes : transparence, respect, moyens, volonté

#5 *Insomnie*

APPROCHE ÉPIGÉNÉTIQUE DE LA PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE

Doit-on renouveler les dispositifs, les méthodes, les outils ?

PATRIMOINE GÉNÉTIQUE DE LA PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE

Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen

Constitution de 1958

Corpus législatif et réglementaire

Initiatives locales

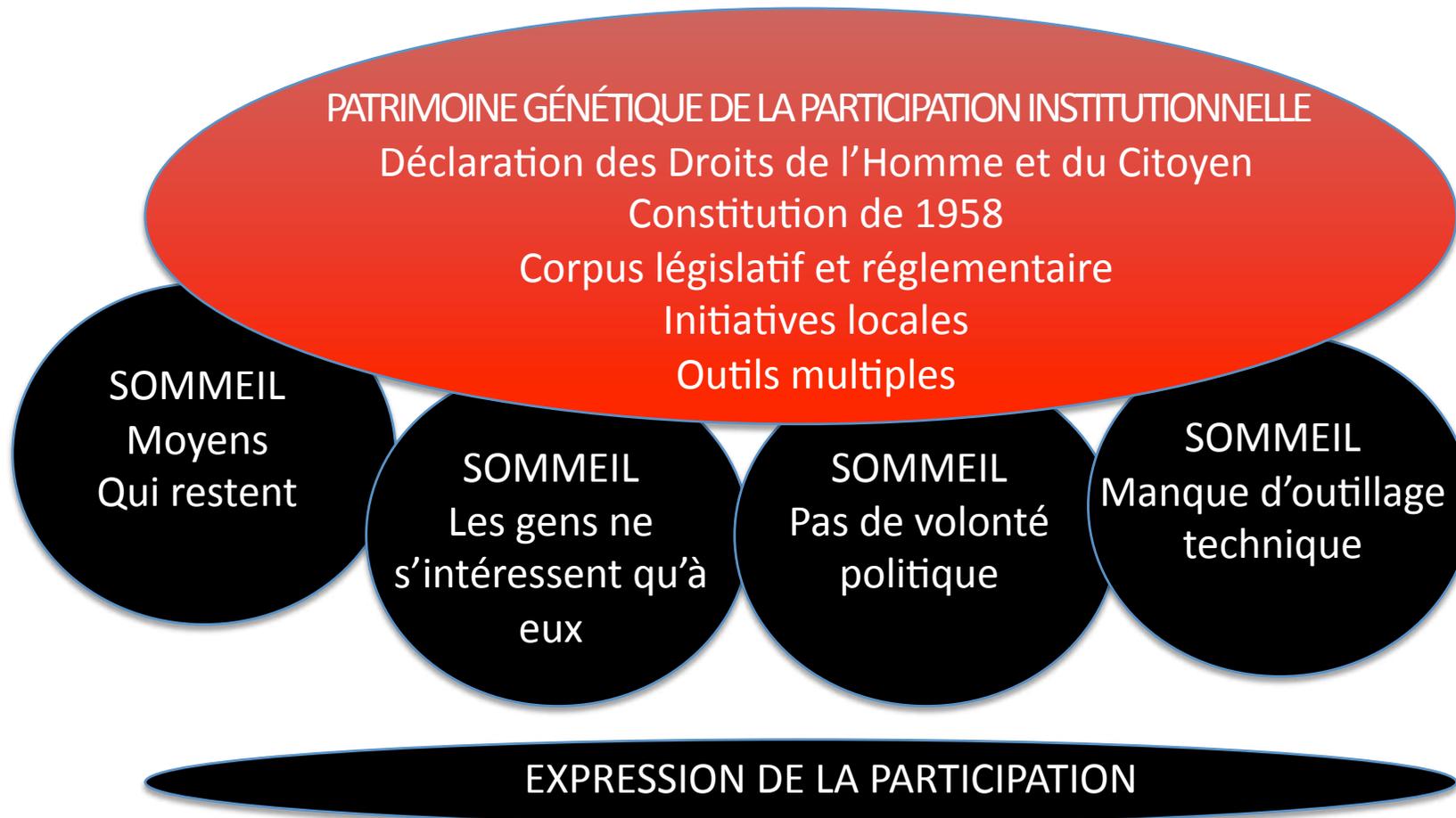
Outils multiples

EXPRESSION DE LA PARTICIPATION

#5 *Insomnie*

APPROCHE ÉPIGÉNÉTIQUE DE LA PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE

Doit-on renouveler les dispositifs, les méthodes, les outils ?



#5 *Insomnie*

APPROCHE ÉPIGÉNÉTIQUE DE LA PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE

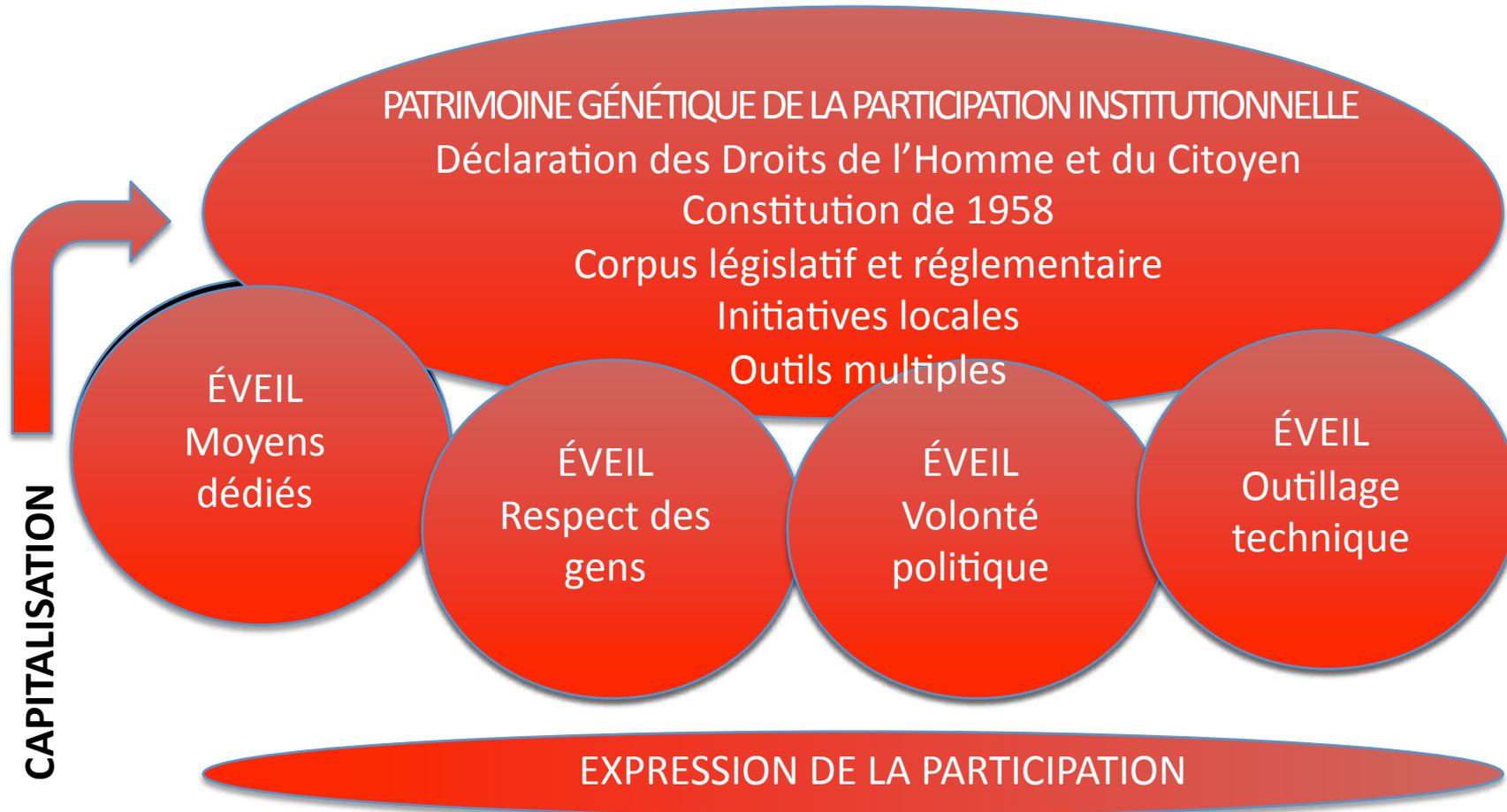
Doit-on renouveler les dispositifs, les méthodes, les outils ?



#5 *Insomnie*

APPROCHE ÉPIGÉNÉTIQUE DE LA PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE

Doit-on renouveler les dispositifs, les méthodes, les outils ?



#5 *Insomnie*

APPROCHE ÉPIGÉNÉTIQUE DE LA PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE

Doit-on renouveler les dispositifs, les méthodes, les outils ?



#5 *Insomnie*

APPROCHE ÉPIGÉNÉTIQUE DE LA PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE

Doit-on renouveler les dispositifs, les méthodes, les outils ?



#5 *Insomnie*

APPROCHE ÉPIGÉNÉTIQUE DE LA PARTICIPATION INSTITUTIONNELLE

Doit-on renouveler les dispositifs, les méthodes, les outils ?

